

AA393

BASES

2 jours 14 heures

1 160 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Baux commerciaux et gestion des sinistres dommages entreprises

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître l'articulation du bail et clauses indispensables dans la gestion d'un dossier sinistre pour se positionner sur la garantie Dommages mais aussi sur les Responsabilités.
- Apprécier la possibilité d'exercer un recours ou de le subir.

PROGRAMME

A. BAIL COMMERCIAL ET OBLIGATIONS DES PARTIES

B. RÉPARATIONS ET TRAVAUX

C. RISQUES ENCOURUS PAR LE PRENEUR ET LE BAILLEUR À L'AUNE DES OBLIGATIONS POUVANT ÊTRE IMPOSÉES PAR LE CONTRAT DE BAIL

D. ANALYSE DE CLAUSES ASSURANCE INSÉRÉES DANS LE BAIL COMMERCIAL

E. CONSÉQUENCE SUR LA GESTION DES DOSSIERS SINISTRES LORSQUE L'ASSURÉ A LA QUALITÉ DE LOCATAIRE

PUBLIC

- Chargé d'indemnisation
- Courtier
- Agent général

PRÉ-REQUIS

Savoir gérer des sinistres dommages entreprises.

POINTS FORTS

Apports méthodologiques et juridiques.
Analyse des clauses de baux commerciaux et application pratique avec des exemples dossiers sinistres Dommages entreprises.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site
www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation